



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



18181700

Déposé / Reçu le

11 DEC. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

Dénomination

(en entier) : **IMMO MAKRAN**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue des Ménestrels 135 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

N° d'entreprise : 0817.986.845

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société s'est tenue le 27 novembre 2018 à 15h00.

Première décision :

L'Assemblée Générale accepte de transférer son siège social de l'avenue des Ménestrels 135 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean à la Chaussée de Wemmel 26 à 1090 Jette.

L'Assemblée est levée à 16 heures 30.

Makran Abdelkader

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature